

# Conditions d'utilisation eaux de pluie

Les appareils de récupération d'eaux de pluie SOTRALENTZ sont destinées :

- soit à être installées hors sol ou enterré
- soit en intérieur ou en extérieur traité anti-UV

SOTRALENTZ-HABITAT propose également une gamme de périphériques et d'accessoires pour la récupération des eaux de pluie, la régulation des débits (cf. brochure EP68).

## 1 - Il est interdit de rejeter dans les canalisations d'amenée des eaux de pluie, les produits suivants :

- huiles, graisses (moteur, friture...),
- cires et résines,
- peintures et solvants,
- produits pétroliers,
- pesticides de tous types,
- tous produits toxiques,
- tout objet difficilement dégradable (mégots de cigarettes, serviettes hygiéniques, tampons, préservatifs, cendres, ordures ménagères, chiffons, emballages, etc.),
- eaux de condensation des conduites d'évacuation de gaz de chaudières basse et moyenne température,
- eaux de condensation des climatiseurs, condensats, etc.

## 2 - Il est interdit :

- de recouvrir ou d'enterrer les tampons des appareils.
- de planter des arbres ou grandes plantations à moins de 3 mètres des appareils.
- de connecter tous siphons de sol.

## 3 - Il est recommandé :

- de contrôler la propreté des citernes aériennes et des cuves enterrées,
- de s'assurer qu'aucune algue ne se soit formée,
- de contrôler les niveaux de dépôts au fond des citernes aériennes et des cuves enterrées,
- de contrôler la propreté des cartouches filtrantes, des collecteurs, des filtres Rainus, des filtres Sinus et des filtres Gros Débits VF1,
- de s'assurer que le siphon de trop-plein et son évacuation ne soient pas colmatés ou obturés par des rongeurs,
- de s'assurer de la stabilité du Ph de l'eau stockée si usage domestique.
- de faire une filtration amont, Hydrosystem, adaptée en présence d'une toiture en zinc, en cuivre...

**Si les contrôles effectués devaient confirmer l'un des points ci-dessus, veuillez vous référer aux recommandations d'entretien (cf. page 55).**

## Pourquoi récupérer ?

Car 60 % du territoire souffre de :

- Manque d'eau douce,
- Nappes phréatiques non rechargées en hiver,
- Baisse du niveau moyen des cours d'eau,

Confirmation des points ci-dessus par le Ministre de l'Écologie & du Développement Durable

- Car le prix du m<sup>3</sup> d'eau augmente chaque année

## Quelle quantité peut-on récupérer ?

Globalement, il pleut la même quantité d'eau sur la France. Par contre, les précipitations sont plus ou moins fortes et plus ou moins fréquentes selon les régions.

Par exemple, il pleut moins souvent mais plus fort dans le Sud-Ouest que dans le Nord,

- Capacité de récupération par an, pour une maison de 100 m<sup>2</sup> au sol située entre 50 m<sup>3</sup> et 70 m<sup>3</sup> permettant une économie annuelle de 50 m<sup>3</sup> minimum,
- Même pendant le mois le moins arrosé, possibilité de récupérer de 30 à 40 l par m<sup>2</sup> de toiture, soit : 1 m<sup>3</sup> d'eau pour 25 m<sup>2</sup> de toiture.

## Vérifiez au préalable les fiches techniques pour faire le bon choix de la filière eaux de pluie

- Pose enterrée à vide pour de réelles capacités de stockage et pour réaliser des économies,
- Choisir une cuve pré-équipée sans oublier ses périphériques indispensables (pompes si utilisation extérieure ou modules compacts si utilisation intérieure, avec dysconnecteur de réseau obligatoire, indicateurs de niveaux à distance, systèmes d'arrosage) privilégiant de réelles économies pour l'utilisateur,
- Adapter sa pompe ou son Module Compact d'alimentation et d'appoint selon la hauteur manométrique du relevage, la surface à arroser et les équipements à alimenter.

Ne pas s'équiper d'une pompe standard.

## Comment choisir 1 cuve enterrée pré-équipée ?

Privilégier :

- les cuves pré-équipées sans pompe permettant une pose à vide,
- les économies réalisées et non le prix de l'installation,
- la cuve en Polyéthylène (PE) plutôt que celle en béton, car elle est plus légère et inaltérable,
- la cuve en Polyéthylène Haute Densité (PEHD) donc fabriquée par extrusion soufflage plutôt que celle roto-moulée (PEBD), car insensible aux chocs,
- la cuve en PEHD coextrudée-soufflée multicouche hautement résistante permettant une pose à vide et l'intégration d'une paroi intérieure alimentaire, soit la 1<sup>re</sup> économie.
- les modules de gestion conforme aux exigences réglementaires en vigueur
- les pompes de surface adaptées à la hauteur manométrique, à la surface à arroser, à la distance maximale à couvrir, aux usages prévus, etc., sans oublier le disconnecteur de réseau obligatoire.